



GUIDE DES FORMATIONS

EDUCATEURS - DIRIGEANTS - ARBITRES

2023-2024

MISE A JOUR : 25 MARS 2024

Suivez notre actualité sur <https://lbfc.fff.fr/>
et sur nos réseaux sociaux :



SOMMAIRE

CLIQUEZ SUR LA RUBRIQUE SOUHAITÉE

EDITO	6
ANNÉE DE FORMATION, ANNÉE DE TRANSITION	7
PRÉSENTATION DE L'IR2F	8
Philosophie et Rôle	9
Organigramme	10
Organigramme	11
Contacts	12
FORMATION DES EDUCATEURS	13
Parcours de Formation des Educateurs	14
Dispositions financières relatives à la Formation	15
Calendrier de Formation des Educateurs de la filière bénévole	16
ATTESTATION FÉDÉRALE	17
<i>AF FUTNET</i>	17
ATTESTATION FÉDÉRALE	18
<i>AF FOOT EN MARCHANT</i>	18
ATTESTATION FÉDÉRALE	19
<i>AF FOOT 5</i>	19
ATTESTATION FÉDÉRALE	20
<i>AF GOLF FOOT</i>	20
ATTESTATION FÉDÉRALE	21
<i>AF FOOT-SPORT ADAPTÉ</i>	21
ATTESTATION FÉDÉRALE	22
<i>AF HANDI-FOOT</i>	22
ATTESTATION FÉDÉRALE	23
<i>AF PRATIQUE FÉMININE</i>	23
CERTIFICAT FÉDÉRAL INITIATEUR	24
<i>CFIUG – U9</i>	24

CERTIFICAT FÉDÉRAL INITIATEUR.....	26
<i>CFI U10 – U13.....</i>	<i>26</i>
CERTIFICAT FÉDÉRAL INITIATEUR.....	28
<i>CFI U14 – U19.....</i>	<i>28</i>
CERTIFICAT FÉDÉRAL INITIATEUR.....	29
<i>CFI Séniors.....</i>	<i>29</i>
CERTIFICAT FÉDÉRAL INITIATEUR.....	30
<i>CFI PROJET CLUB.....</i>	<i>30</i>
CERTIFICAT DE SPÉCIALITÉ.....	31
<i>CFI BEACH SOCCER INITIATION.....</i>	<i>31</i>
CERTIFICAT DE SPÉCIALITÉ.....	32
<i>CFI GARDIEN DE BUT INITIATION.....</i>	<i>32</i>
CERTIFICAT DE SPÉCIALITÉ.....	33
<i>CFI GARDIEN DE BUT ENTRAÎNEMENT.....</i>	<i>33</i>
CERTIFICAT DE SPÉCIALITÉ.....	34
<i>CEGB CERTIFICAT D' ENTRAÎNEUR GARDIEN DE BUT NIVEAU 1.....</i>	<i>34</i>
CERTIFICAT DE SPÉCIALITÉ.....	35
<i>CFI FUTSAL INITIATION.....</i>	<i>35</i>
CERTIFICAT DE SPÉCIALITÉ.....	36
<i>CFI FUTSAL ENTRAÎNEMENT.....</i>	<i>36</i>
CERTIFICAT DE SPÉCIALITÉ.....	37
<i>CFI PRÉPARATION ATHLÉTIQUE.....</i>	<i>37</i>
DIPLOME FÉDÉRAL.....	38
<i>DF RESPONSABLE ÉCOLE DE FOOT / LICENCE C.....</i>	<i>38</i>
DIPLOME FÉDÉRAL.....	39
<i>DF COACH JEUNES.....</i>	<i>39</i>
DIPLOME FÉDÉRAL.....	40
<i>DF COACH SENIORS.....</i>	<i>40</i>
CERTIFICATIONS.....	41
JOURNÉES COMPLÉMENTAIRES.....	42
Les Formations Professionnelles.....	43
LES FORMATION PROPOSÉES PAR L'IR2F, saison 2023-2024.....	43
<i>Le BMF (Brevet de Moniteur de Football).....</i>	<i>43</i>
<i>Le BEF (Brevet d' Entraîneur de Football).....</i>	<i>45</i>
Calendrier des Formations Professionnelles.....	47

BREVET EDUCATEUR DE FOOTBALL (BEF)	47
BREVET MONITEUR DE FOOTBALL (BMF)	48
<i>(Formation de 191 h + mise en situation professionnelle)</i>	48
BREVET MONITEUR DE FOOTBALL APPRENTISSAGE (BMF APP) <i>(Formation de 400h)</i>	49
RECYCLAGE	50
<i>FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE BMF/BEF (Formation de 16 h)</i>	50
Comment s'inscrire aux formations Educateurs ?	51
FORMATION DES BENEVOLES	52
Comment bénéficier d'une Formation Bénévoles ?	53
Parcours de Formation des Bénévoles	54
Description des Modules	55
CONNAISSANCE DE L'ASSOCIATION	55
<i>(RE)DECOUVRIR LE CADRE ASSOCIATIF DU FOOTBALL</i>	55
<i>MAITRISER L'ENVIRONNEMENT DE L'ASSOCIATION</i>	55
<i>APPREHENDER LES RESPONSABILITES DE L'ASSOCIATION & DE SON DIRIGEANT</i>	55
GESTION DE CLUB, GESTION DE PROJET	56
<i>MOBILISER ET ANIMER UNE EQUIPE AU SERVICE D'UN PROJET</i>	56
<i>DECOUVRIR LA METHODOLOGIE DE PROJET</i>	56
<i>CONSTRUIRE ET PROMOUVOIR UN PROJET</i>	56
<i>ACCOMPAGNER UNE EQUIPE DE FOOTBALL U6 A U11</i>	56
<i>DEVELOPPER LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE SON CLUB</i>	56
COMMUNICATION	57
<i>PREPARER ET ANIMER UNE REUNION</i>	57
<i>DEVELOPPER SON AISANCE A L'ORAL</i>	57
<i>REAGIR FACE A UN CONFLIT</i>	57
<i>COMMUNIQUER A L'AIDE DES RESEAUX SOCIAUX</i>	57
FONCTION EMPLOYEUR	58
<i>RECRUTER UN SALARIE ET FINANCER L'EMPLOI</i>	58
<i>ACCOMPAGNER LE SALARIE ET DEVELOPPER L'EMPLOI</i>	58
GESTION ET RESSOURCES FINANCIÈRES	59
<i>S'APPROPRIER LES CLES DE LA GESTION FINANCIERE</i>	59
<i>OPTIMISER LES RESSOURCES FINANCIERES DE SON CLUB</i>	59
Les « Samedis de la Formation »	60
Proposition de parcours de Formation selon la fonction du bénévole	61

Comment s'inscrire aux formations Bénévoles ?	62
FORMATION DES ARBITRES	63
Parcours de Formation des Arbitres	64
Calendrier de Formation des Arbitres	65
FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE (FIA)	65
FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE FUTSAL (FIA FUTSAL)	67
Comment s'inscrire aux formations Arbitres ?	68
AIDES FINANCIERES POTENTIELLES	70
Aides Fédérales	71
BOURSE FORMATION	71
BONS DE FORMATION	74
Organismes d'aide	75
OPCO : OPERATEUR DE COMPETENCES	75
COMPTE PERSONNEL DE FORMATION	76
POLE EMPLOI	77



Daniel FONTENIAUD

Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football

La formation reste un incontournable du développement des clubs de football de notre territoire. C'est aussi, ne l'oublions pas, une formidable opportunité pour nos éducateurs, dirigeants et arbitres de progresser grâce à une pédagogie en constante évolution. Cette démarche « d'amélioration-continue » grâce à la formation bénéficie tout d'abord aux stagiaires, mais aussi aux clubs et au football burgo-comtois dans son ensemble.

Il est essentiel pour la Ligue et son IR2F d'adapter son offre de formation au plus près des attentes des acteurs du football régional. C'est pourquoi, en lien bien évidemment avec l'IFF (Institut de Formation du Football de la FFF), cette saison 2023-2024 voit par exemple l'arrivée d'une nouvelle filière de formation des éducateurs spécifiquement pour les bénévoles : les Diplômes Fédéraux (DF). Ils permettront à des personnes ne souhaitant pas faire du football leur métier, d'être formées de manière efficace, structurée, suivie, et d'être reconnues officiellement comme éducateurs.

Educateurs en poste, futurs éducateurs professionnels ou bénévoles, futurs arbitres et futurs dirigeants de clubs, ce guide a été construit pour vous, pour que vous puissiez retrouver l'ensemble des formations proposées tout au long de la saison 2023-2024. Il vous permet également de trouver les dispositifs d'accompagnement avec en particulier les aides financières existantes. Outil interactif, ce guide sera mis à jour aussi souvent que nécessaire pour vous apporter les informations « en cours de validité » lorsque vous le parcourrez.

Une forte évolution interviendra au cours de la saison 2023-2024 concernant la formation des Dirigeants. Celle-ci sera intégrée dans le guide dès la mise en œuvre de ces nouvelles formations.

Nos équipes administratives et pédagogiques, que vous pouvez retrouver sur la plateforme « Atout Club », sont à votre disposition : parce que la volonté de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Football est de vous permettre à la fois d'être autonome et libre pour découvrir ce guide, mais aussi de bénéficier des conseils de nos professionnels de la formation et/ou d'aides dans vos démarches.

ANNÉE DE FORMATION, ANNÉE DE TRANSITION



Les récentes incertitudes en matière de formation et ses incidences risquent d'impacter le football national, régional et départemental. Certes, la réaction très positive des clubs burgo-comtois a permis d'anticiper des problématiques qui pourraient déboucher sur des remises en question, notamment pour le BMF. Cette situation nouvelle doit être analysée, en perspective, par

rapport à l'évolution probable des obligations liées à l'encadrement sportif des clubs. Cette alerte ne saurait masquer la dynamique insufflée par notre Ligue dans le domaine de la formation :

- Première Ligue pour l'apprentissage
- Première Ligue à créer un diplôme universitaire, DEUST « animation du football », en collaboration avec l'université de Bourgogne et l'IFF
- Première Ligue à avoir créé un guide numérique des formations

Tous ces bons indicateurs sont la résultante d'une volonté affirmée des élus du conseil d'administration de placer la formation parmi les thématiques prioritaires. Les personnels de la Ligue, et tout particulièrement les collaborateurs de l'IR2F, participent, par leurs actions au quotidien, à la mise en oeuvre des choix stratégiques décidés par les élus. Le relais actif, en proximité, des Districts, constitue un atout supplémentaire. Les arbitres, les dirigeants et les éducateurs bénéficient de cet engagement et de ce savoir-faire qui visent à favoriser la structuration des clubs burgo-comtois.

Que tous les acteurs du football de notre Ligue soient remerciés pour leur contribution à ce beau dessein que représente la formation. La parution du guide des formations vous permettra de prendre connaissance de l'offre de formation pour la saison 2023-2024.

Jacques QUANTIN

Président de l'IR2F



PRÉSENTATION DE L'IR2F



Se former pour préparer l'avenir

L'Institut Régional de Formation du Football (IR2F), est l'organisme de formation de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football. Il organise pour le compte de cette dernière l'une des principales missions, définie à l'article I des statuts de la Fédération Française de Football : « *définir et mettre en œuvre un projet global de formation* ».

Philosophie et Rôle

Pour la Ligue, le développement de la pratique passe par la qualité de l'encadrement au sens large, qu'il s'agisse de bénévoles, de salariés, de sportifs ou d'administratifs. La formation représente un outil privilégié pour tendre vers cet objectif. Se former, c'est acquérir, renouveler, approfondir et enrichir ses connaissances, ses capacités et compétences...

A ce titre, l'IR2F se charge d'organiser et de coordonner la mise en œuvre de la politique de formation fédérale, actuellement déclinée en plusieurs axes :

Axe 1 : la formation professionnelle des éducateurs, au travers de deux titres à finalité professionnelle proposés sur notre territoire (filière professionnelle).

Axe 2 : les formations générales proposées au sein d'un catalogue renouvelé chaque année et destinées aux hommes, aux femmes, licenciés de la FFF ou non-licenciés, dirigeants, éducateurs, permanents et bénévoles œuvrant au sein des clubs, Districts et Ligues (filière bénévole).

Axe 3 : le Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants, comportant une douzaine de modules spécifiquement conçus pour répondre aux problématiques des dirigeants de clubs, Districts et Ligues et proposé sur l'ensemble du territoire.

Axe 4 : promouvoir et harmoniser les formations des Arbitres en concertation et avec l'appui des commissions d'Arbitrage régionale et départementale.

Pour toutes ces actions, l'IR2F est à la fois prestataire de formation, et accompagnateur des clubs de notre Ligue dans la mise en œuvre d'une partie de l'offre fédérale de formation. Enfin, toute l'équipe de l'IR2F se tient à votre disposition pour répondre aux questions que vous vous posez relatives :

- 1- A la définition de votre projet de formation en fonction de votre profil (particulier, club, District)
- 2- A la formalisation de votre plan de formation (individuel)
- 3- Au montage d'actions de formations
- 4- Au montage de demandes de financements auprès d'organismes financeurs (OPCA, Pôle emploi, collectivités, FAFA Formation)
- 5- Au suivi post-formation et à l'accompagnement sur l'employabilité

Organigramme

COMITÉ DE PILOTAGE DE L'IR2F

15 membres

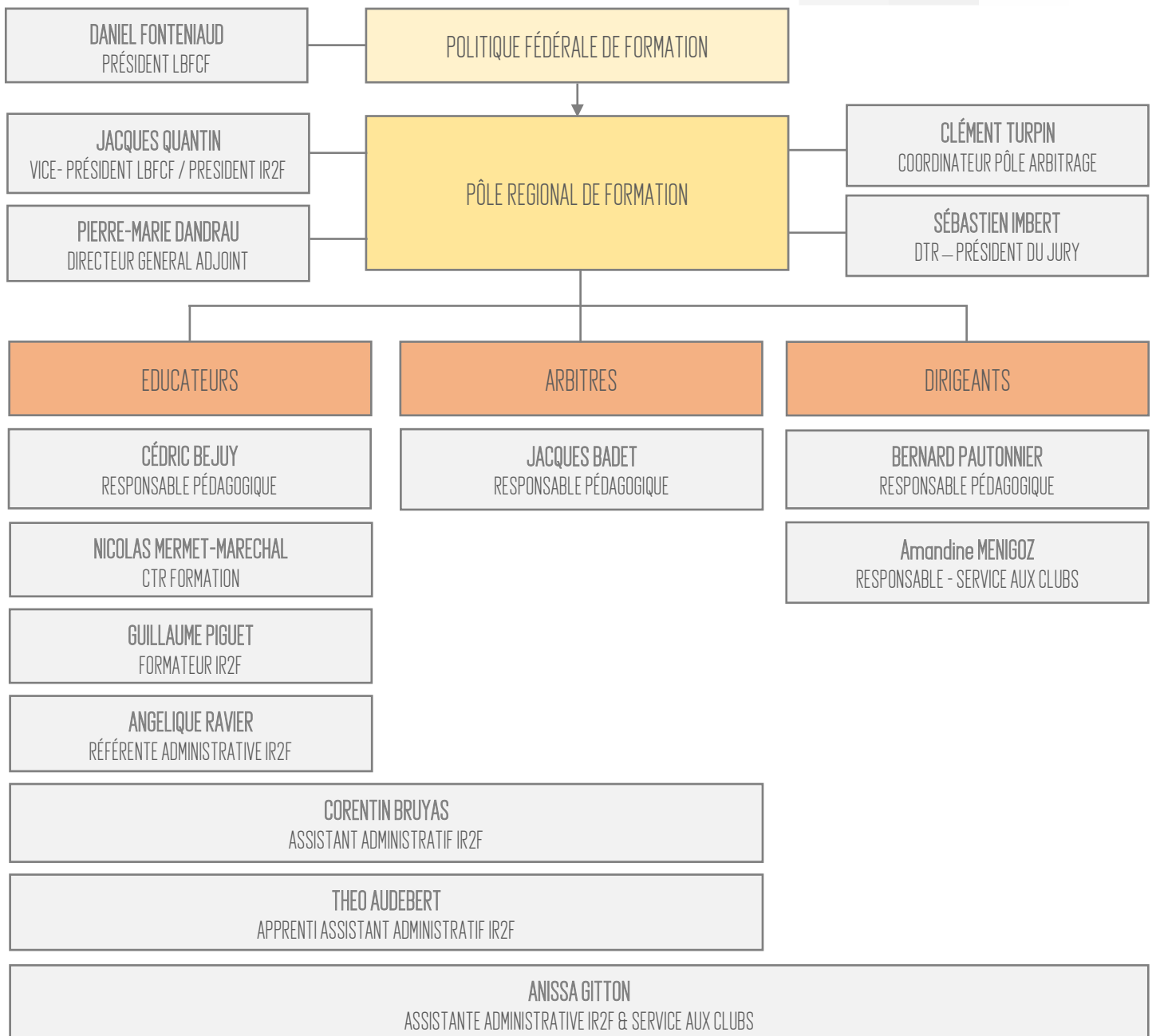
- Jacques QUANTIN - Président
- Roland COQUARD - Vice-Président
- Daniel FONTENIAUD (Président de la Ligue)
- Bernard PAUTONNIER (Membre du CA - Responsable pédagogique du PFFD)
- Christian PERDU (Trésorier de la Ligue)
- Alain RICHARD (Vice-Président en charge de la Communication et du Marketing)
- Thierry WANIART (Membre du CA)
- Pierre-Marie DANDRAU (Directeur Général Adjoint)
- Jacques BADET (CTRA - Formation des Arbitres)
- Cédric BEJUY (CTR Formation - Responsable Pédagogique)
- Sébastien IMBERT (Directeur Technique Régional)
- Alain SCARAMAZZA (Responsable des Fonctions Support)
- Nicolas MERMET-MARECHAL (CTR Formation)
- Vincent SZMATULA (Directeur Général)
- Angélique RAVIER (Référente administrative)



BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Organigramme

SCHEMA ORGANISATIONNEL IR2F



Contacts

IR2F :

Siège de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football - L'Astragale - 15 rue Ernest Champeaux - 21000 DIJON



Cédric BEJUY

Responsable Pédagogique - Educateurs

06.77.23.96.34 - cbejuu@bfc.fff.fr



Guillaume FIGUET

Formateur IR2F

06.14.10.52.84 - gpiguet@bfc.fff.fr



THEO AUDEBERT

Apprenti IR2F

taudebert@bfc.fff.fr



Amandine MENIGOZ

Responsable du Service aux Clubs

03.73.63.01.67 - serviceauxclubs@bfc.fff.fr



Nicolas MERMET MARECHAL

Chef de Projet Educateurs - CTR Responsable Formation de l'Encadrement

07.85.53.45.48 - nmermetmarechal@bfc.fff.fr



Angélique RAVIER

Référente Administrative IR2F

03.73.63.01.76 - aravier@bfc.fff.fr



Anissa GITTON

Assistante Administrative IR2F & Service aux clubs

03.73.63.01.65 - agitton@bfc.fff.fr



Bernard PAUTONNIER

Responsable Pédagogique - Dirigeants

06.11.73.12.22 - berpaut@aol.com



Jacques BADET

Responsable Pédagogique - Arbitrage

07.85.39.53.27 - jbadet@bfc.fff.fr

FORMATION DES EDUCATEURS



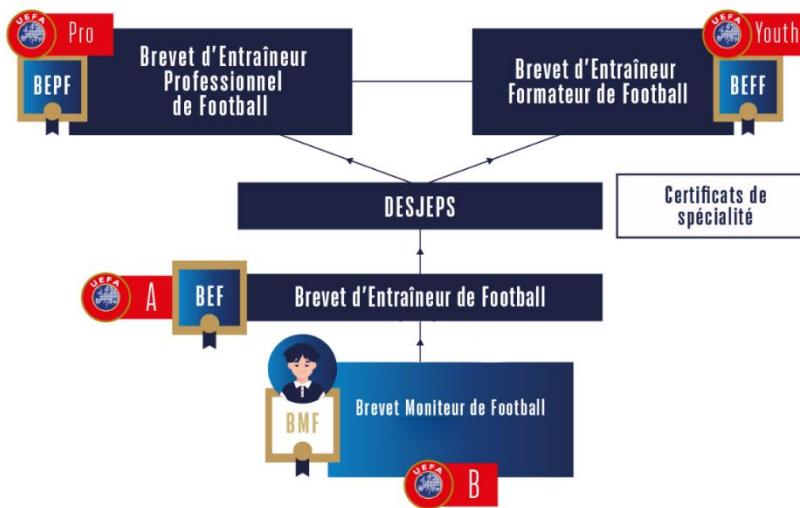
« Chacun est le fruit d'une éducation mais le plus grand éducateur, c'est la personne elle-même »

Ludmila Oulitskaia

Parcours de Formation des Educateurs


Voici l'offre de formation à destination des Entraîneurs et des Educateurs, dispensée par la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football, l'Institut Régional de Formation du Football et les Districts.

PARCOURS PROFESSIONNEL



PARCOURS BÉNÉVOLE



ATTESTATIONS FÉDÉRALES (AF)		CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS (CFI)		DIPLOMES FÉDÉRAUX (DF)	
Éthique et intégrité	Foot en marchant	Seniors	Beach Soccer	Responsable École de Football 	
Pratique féminine	FOOTS	U14-U19	Gardien de But	Coach Jeunes	
Handi-foot	Futnet	U10-U13	Préparateur Physique	Coach Seniors	
Foot Adapté	Fit-Foot	U6-U9	Futsal		
Arbitrage	Accompagnateur d'équipe	Projet Club			
Golf-Foot	Futsal				

Dispositions financières relatives à la Formation

Retrouvez sur la plateforme « Atout Club » de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football, les dispositions financières 2023-2024 relatives à la Formation dans la partie « D » du document :

Dispositions financières

[Retrouvez les documents archives IR2F sur la plateforme « Atout Club »](#)

Dans le cadre des formations modulaires, la Ligue vous informe du barème appliqué en cas d'absence du stagiaire :

	Avec justificatif	Sans justificatif
Annulation dans les 72h	Frais d'inscription retenus	Frais d'inscription retenus + 20% des frais d'hébergement et restauration retenus
Absent le jour du stage	Frais d'inscription retenus + 20% des frais d'hébergement et restauration retenus	Totalité des coûts
Abandon pendant le stage	Coût des prestations dispensées	Totalité des coûts

Calendrier de Formation des Educateurs de la filière bénévole

1. Attestation Fédérale – AF
2. Certificat Fédéral Initiateur – CFI
3. Diplôme Fédéral – DF
4. Période transitoire (certifications et journées complémentaires)

ATTESTATION FÉDÉRALE

AF FUTNET *(Total volume horaire : 8h)*



OBJECTIFS :

- Accueillir en sécurité du public pratiquant l'activité FUTNET
- S'approprier les outils de base pour proposer des séquences d'animation FUTNET



PUBLIC CONCERNÉ :

- Educateurs FFF
- Joueurs, dirigeants, parents
- Arbitres



PRÉ-REQUIS :

- **Entraînement** : Être titulaire du module « Initiation »

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT HAUTE-SAONE	Futnet	28/10/23	Torcy	45€
DISTRICT SAONE-ET-LOIRE		28/10/23	Vesoul	45€

ATTESTATION FÉDÉRALE

AF FOOT EN MARCHANT *(Total volume horaire : 8h)*



OBJECTIFS :

- Accueillir en sécurité du public pratiquant l'activité FOOT EN MARCHANT
- S'approprier les outils de base pour proposer des séquences d'animation de FOOT EN MARCHANT



PUBLIC CONCERNÉ :

- Educateurs FFF
- Joueurs, dirigeants, parents
- Arbitres



PRÉ-REQUIS :

Le candidat doit au moment de son inscription en formation doit :

- Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours ;
- Être âgé de 16 ans révolu minimum (sous licence U17)
- Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs
- Pour les dirigeants, avoir un certificat médical valable pour la saison

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT DOUBS-TERRITOIRE-DE-BELFORT	Foot en marchant	21/10/23	Nods-les-Premiers-Sapins	45€
DISTRICT NIEVRE		30/03/24	Guerigny	45€
DISTRICT SAONE-ET-LOIRE		20/04/24	Torcy	45€

ATTESTATION FÉDÉRALE

AF FOOT 5 (Total volume horaire : 8h)



OBJECTIFS :

- Accueillir en sécurité du public pratiquant l'activité FOOT5
- S'approprier les outils de base pour proposer des séquences d'animation FOOT5



PUBLIC CONCERNÉ :

- Educateurs FFF
- Joueurs, dirigeants, parents
- Arbitres



PRÉ-REQUIS :

Le candidat doit au moment de son inscription en formation doit :

- Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours ;
- Être âgé de 16 ans révolu minimum (sous licence U17)
- Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs
- Pour les dirigeants, avoir un certificat médical valable pour la saison

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
<i>Info à venir</i>				

ATTESTATION FÉDÉRALE

AF GOLF FOOT (Total volume horaire : 8h)



OBJECTIFS :

- Accueillir en sécurité du public pratiquant l'activité GOLF FOOT
- S'approprier les outils de base pour proposer des séquences d'animation de GOLF FOOT



PUBLIC CONCERNÉ :

- Educateurs FFF
- Joueurs, dirigeants, parents
- Arbitres



PRÉ-REQUIS :

Le candidat doit au moment de son inscription en formation doit :

- Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours ;
- Être âgé de 16 ans révolu minimum (sous licence U17)
- Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs
- Pour les dirigeants, avoir un certificat médical valable pour la saison

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT NIEVRE	Golf Foot	13/04/24	Pougues-les-Eaux	45€

ATTESTATION FÉDÉRALE

AF FOOT-SPORT ADAPTÉ *(Total volume horaire : 8h)*



OBJECTIFS :

- Connaître les particularités du public sport adapté et les différentes formes de pratique « football » à proposer pour ce public
- Accueillir en sécurité le public sport adapté



PUBLIC CONCERNÉ :

- Educateurs FFF
- Joueurs, dirigeants, parents
- Arbitres



PRÉ-REQUIS :

Le candidat doit au moment de son inscription en formation doit :

- Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours ;
- Être âgé de 16 ans révolu minimum (sous licence U17)
- Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs
- Pour les dirigeants, avoir un certificat médical valable pour la saison

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT COTE D'OR	Foot Sport adapté + Handi-Foot (16h)	21 et 22/11/23	Astragale, Dijon	45 €

ATTESTATION FÉDÉRALE

AF HANDI-FOOT *(Total volume horaire : 8h)*



OBJECTIFS :

- Connaître les particularités du public Handisport et les différentes formes de pratique « football » à proposer pour ce public
- Accueillir en sécurité le public Handisport
- S'approprier les outils de base pour proposer des séquences d'animation au public handisport



PUBLIC CONCERNÉ :

- Educateurs FFF
- Joueurs, dirigeants, parents
- Arbitres



PRÉ-REQUIS :

Le candidat doit au moment de son inscription en formation doit :

- Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours ;
- Être âgé de 16 ans révolu minimum (sous licence U17)
- Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs
- Pour les dirigeants, avoir un certificat médical valable pour la saison

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT COTE D'OR	Foot Sport adapté + Handi-Foot (16h)	21 et 22/11/23	Astragale, Dijon	45€

ATTESTATION FÉDÉRALE

AF PRATIQUE FÉMININE *(Total volume horaire : 8h)*



OBJECTIFS :

- Être capable d'appréhender l'environnement du football, les publics, les fonctions au sein du club autour du projet féminin.
- Être capable de participer à la vie du club et à l'encadrement de la pratique des jeunes.



PUBLIC CONCERNÉ :

- Non licenciée/é
- Licenciée/é de la Fédération Française de Football



PRÉ-REQUIS :

- Être âgée de 15 ans et plus

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT DOUBS-TERRITOIRE-DE-BELFORT	Pratique Féminine	28/10/23	Giro-Lepuix	45 €
DISTRICT NIEVRE		28/10/23	Valdahon	
DISTRICT SAONE-ET-LOIRE		02/12/23	District 58	
		30/09/23	Tercy	

CERTIFICAT FÉDÉRAL INITIATEUR

CFI U6 – U9 (24h en CFI complet)



OBJECTIFS :

- Être capable d'organiser, conduire et animer une séance pour des U6-U9.
- Être capable d'organiser et diriger un plateau pour des U6-U9.
- Être capable de favoriser un bon climat d'apprentissage intégrant le projet éducatif (éducation intégrée).
- Être capable d'évaluer son action pédagogique.



PUBLIC CONCERNÉ :

- Educateurs, Educatrices FFF
- Joueurs/Joueuses, dirigeants/dirigeantes, parents
- Arbitres



PRÉ-REQUIS :

- Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours
- Être âgé de 16 ans révolu minimum (sous licence U17)
- Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs
- Pour les dirigeant(e)s, avoir un certificat médical valable pour la saison

	FORMATIONS	DATES INITIALES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT COTE D'OR	CFI U6-U9	21/10 et 18/11/23	Marsannay	90 €
		03/02 et 02/03/24	Beaune	90 €
		13/03 et 10/04/24	Saint-Apollinaire	90€
		16/03 et 18/04/24	Epoisses & Montbard	90€
		11/05 et 01/06/24	Sennecey-lès-Dijon	90€
DISTRICT DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT	CFI U6-U9	09/09 et 30/09/23	Etalans	90€
		11/11/23 et 02/12/23	Etalans	90 €
		05, 06, 27/03 et 03/04/2024	Belfort	90€
		30/03 et 20/04/24	Andelnans	90 €
DISTRICT JURA	CFI U6-U9	17/02 et 02/03/24	Aiglepierre	90€

		13, 14, 27 et 28/10/23	Aiglepierre	90€
DISTRICT NIEVRE	CFI U6-U9	21/10 et 04/11/23	Dornes	90€
		02 et 16/03/24	La Charité	90€
DISTRICT HAUTE SAONE	CFI U6-U9	04 et 23/10/23	District 70	90€
		10/02 au 02/03/24	Pesmes	90€
DISTRICT SAONE ET LOIRE	CFI U6-U9	21/10 et 11/11/23	La Chapelle-de-Guinchay	90€
		20/01 et 03/02/24	Chalon-sur-Saône	90€
		17/02 et 02/03/24	Sanvignes	90€
		30/03 et 20/04/24	Etang sur Arroux	90€
		10 et 26/04/24	Mâcon	90€
DISTRICT YONNE	CFI U6-U9	28/10 et 18/11/23	Sens	90€
		27/01 et 24/02/24	Appoigny	90€
		13 et 27/04/24	Avallon	90€

CERTIFICAT FÉDÉRAL INITIATEUR

CFI U10 – U13 (24h en CFI complet)



OBJECTIFS :

- Être capable d'organiser, conduire et animer une séance pour des U10-U13.
- Être capable d'organiser et diriger un challenge ou un critérium pour des U10-U13.
- Être capable de favoriser un bon climat d'apprentissage intégrant le projet éducatif (éducation intégrée).
- Être capable d'évaluer son action pédagogique.



PUBLIC CONCERNÉ :

- Educateurs, Educatrices FFF
- Joueurs/Joueuses, dirigeants/dirigeantes, parents
- Arbitres



PRÉ-REQUIS :

- Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours
- Être âgé de 14 ans révolu minimum (sous licence U15) - Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs
- Pour les dirigeant(e)s, avoir un certificat médical valable pour la saison

	FORMATIONS	DATES INITIALES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT COTE D'OR	CFI U10-U13	11 et 25/11/23	USC Dijon	90€
		12/04 et 10/05/2024	ASPTT Dijon	90€
		04 et 25/03/24	Saint-Apollinaire	90€
DISTRICT DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT	CFI U10-U13	04/11 et 02/12/23	Pont-de-Roide	90€
		04/11 et 02/12/23	Bavilliers	90€
		30/03 et 20/04/24	Bannans	90€
		30/03 et 20/04/24	Valdahon	90€
		19/04 et 10/05/24	Andelnans	90€
		19/04 et 10/05/24	Besançon	90€
DISTRICT JURA	CFI U10-U13	21/10 et 04/11/24	Morbier	90€
		13 et 27/01/2024	Saint-Amour	90€
DISTRICT NIEVRE	CFI U10-U13	23/10 et 11/11/23	La Charité	90€
		09 et 23/03/24	Dornes	90€
DISTRICT HAUTE SAONE	CFI U10-U13	06 et 24/10/23	District 70	90€
		24/02 et 16/03/24	Melisey	90€
DISTRICT SAONE ET LOIRE	CFI U10-U13	20/10 et 04/11/23	Ouroux	90€
		18/11 et 02/12/23	Crèches	90€

		10 et 23/02/2024	Montceau	90€
		06 et 20/03/2024	La Chapelle de Guinchay	90€
		22/03 et 13/04/24	Paray-le-Monial	90€
DISTRICT YONNE	CFI U10-U13	01 et 25/11/23	Sens	90€
		03 et 24/02/24	Auxerre	90€
		23/03 et 27/04/24	Chassigny	90€

CERTIFICAT FÉDÉRAL INITIATEUR

CFI U14 – U19 (24h en CFI complet)



OBJECTIFS :

- Être capable d'organiser, conduire et animer une séance pour des U14-U19.
- Être capable d'organiser et diriger un challenge ou un critérium pour des U14-U19.
- Être capable de favoriser un bon climat d'apprentissage intégrant le projet éducatif (éducation intégrée).
- Être capable d'évaluer son action pédagogique.



PUBLIC CONCERNÉ :

- Educateurs, Educatrices FFF
- Joueurs/Joueuses, dirigeants/dirigeantes, parents
- Arbitres



PRÉ-REQUIS :

- Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours
- Être âgé de 14 ans révolu minimum (sous licence U15)
- Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs
- Pour les dirigeant(e)s, avoir un certificat médical valable pour la saison

	FORMATIONS	DATES INITIALES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT COTE D'OR	CFI U14-U19	14/10 et 11/11/23	Chevigny-Saint-Sauveur	90€
DISTRICT DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT	CFI U14-U19	30/10 et 17/11/23	Roche-Novillars	90€
		29/03 et 15/04/24	Pays de Clerval	90€
DISTRICT JURA	CFI U14-U19	08, 09, 29 et 30/03/24	Lons-le-Saunier	90€
DISTRICT NIEVRE	CFI U14-U19	25/11 et 09/12/23	Nevers	90€
		10 et 24/02/24	Corbigny	90€
DISTRICT HAUTE SAONE	CFI U14-U19	12 et 30/10/23	Distriet 70	90€
DISTRICT SAONE ET LOIRE	CFI U14-U19	17/11 et 02/12/23	Ouroux	90€
		12 et 27/04/24	Montchanin	90€
DISTRICT YONNE	CFI U14-U19	17/02 et 02/03/24	Auxerre	90€

CERTIFICAT FÉDÉRAL INITIATEUR

CFI Séniors (24h en CFI complet)



OBJECTIFS :

- Être capable d'organiser, conduire et animer une séance pour des Seniors.
- Être capable d'organiser et diriger un match pour des Seniors.
- Être capable de favoriser un bon climat d'apprentissage.
- Être capable d'évaluer son action pédagogique.



PUBLIC CONCERNÉ :

- Educateurs, Educatrices FFF
- Joueurs/Joueuses, dirigeants/dirigeantes, parents
- Arbitres



PRÉ-REQUIS :

- Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours
- Être âgé de 16 ans révolu minimum (sous licence U17)
- Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs
- Pour les dirigeant(e)s, avoir un certificat médical valable pour la saison

	FORMATIONS	DATES INITIALES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT COTE D'OR	CFI Séniors	13/01 et 10/02/24	Talant	90€
DISTRICT DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT	CFI Séniors	10/02 et 02/03/24	Baume-les-Dames	90€
DISTRICT JURA	CFI Séniors	09 et 23/12/23	Poligny	90€
DISTRICT NIEVRE	CFI Séniors	18/11 et 02/12/23	Chaulgnes	90€
		13 et 27/01/24	Coulanges	90€
DISTRICT HAUTE SAONE	CFI Séniors	13/10 et 01/11/23	District 70	90€
DISTRICT SAONE ET LOIRE	CFI Séniors	29/09 et 14/10/23	Saint-Désert	90€
		22/03 et 06/04/24	Montchanin	90€
DISTRICT YONNE	CFI Séniors	06 et 20/01/24	Joigny	90€

CERTIFICAT FÉDÉRAL INITIATEUR

CFI PROJET CLUB *(24h en CFI complet)*

Contenu de la formation à partir de 2024-2025

	FORMATIONS	DATES INITIALES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT COTE D'OR	CFI Projet Club	12/04 et 10/05/24	District 21	90€
DISTRICT JURA	CFI Projet Club	A définir	District 39	90€
DISTRICT NIEVRE	CFI Projet Club	02 et 16/03/24	District 58	90€
DISTRICT HAUTE-SAONE	CFI Projet Club	09 et 23/03/24	District 70	90€
DISTRICT SAONE ET LOIRE	CFI Projet Club	10 et 24/02/24	Torey	90€
DISTRICT YONNE	CFI Projet Club	16/12/23 et 06/01/24	Auxerre	90€
	CFI Projet Club	A définir (avril-mai 2024)	A définir	90€

CERTIFICAT DE SPÉCIALITÉ

CFI BEACH SOCCER INITIATION *(Total volume horaire : 8h)*



OBJECTIFS :

- Faire découvrir l'activité Beach-soccer
- Discerner les différentes parties d'une séance et les procédés d'entraînement.
- Pouvoir mener des actions techniques Beach-Soccer au sein de son club pour toutes les catégories.



PUBLIC CONCERNÉ :

- Educateurs toutes catégories
- Accompagnateurs d'équipes
- Joueurs, dirigeants, parents
- Arbitres



PRÉ-REQUIS :

- Être licencié(e) FFF
- Sous licence U17 ou 16 ans révolus

	FORMATIONS	DATES INITIALES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT COTE D'OR	CFI Beach Soccer Initiation	01/09/23	Dijon	90 €

CERTIFICAT DE SPÉCIALITÉ

CFI GARDIEN DE BUT INITIATION *(Total volume horaire : 16h)*



OBJECTIFS :

- Initier et accompagner des enfants dans le cadre de l'entraînement des gardiens(nes) de but



PUBLIC CONCERNÉ :

- Educateurs(trices), entraîneurs



PRÉ-REQUIS :

- Être licencié(e) FFF (à minima sous licence U17 ou avoir 16 ans révolus)

	FORMATIONS	DATES INITIALES → NOUVELLES DATES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT COTE D'OR	CFI GB Initiation	06 et 07/01/24	Quetigny	90 €
	CFI GB Initiation	04 et 05/04/24	Astragale, Dijon	90€
DISTRICT DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT	CFI GB Initiation	30 et 31/10/23	Pays de Clerval	90€
DISTRICT JURA	CFI GB Initiation	03 et 10/02/24	Champagnole	90€
DISTRICT NIEVRE	CFI GB Initiation	06 et 27/01/24	Nevers	90€
DISTRICT SAONE ET LOIRE	CFI GB Initiation	22 et 23/12/23	Châtenoy-le-Royal	90€
DISTRICT YONNE	CFI GB Initiation	08 et 09/12/23	Auxerre	90€

CERTIFICAT DE SPÉCIALITÉ

CFI GARDIEN DE BUT ENTRAÎNEMENT *(Total volume horaire : 16h)*



OBJECTIFS :

- Perfectionner, accompagner les différents publics dans le cadre de l'entraînement des gardiens(nes) de but et de la compétition



PUBLIC CONCERNÉ :

- Educateurs(trices), entraîneurs



PRÉ-REQUIS :

- Être licencié(e) FFF (à minima sous licence U17 ou avoir 16 ans révolus)
- Avoir suivi le module Initiation

	FORMATIONS	DATES INITIALES → NOUVELLES DATES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT COTE D'OR	CFI GB Entraînement	04 et 05/04/24	Astragale, Dijon	90 €
		16 et 17/05/24	Astragale, Dijon	90 €

CERTIFICAT DE SPÉCIALITÉ

CEGB CERTIFICAT D'ENTRAINEUR GARDIEN DE BUT NIVEAU 1 *(Total volume horaire : 24h)*



OBJECTIFS :

- Perfectionner, accompagner les GB seniors (H/F) dans le cadre de l'entraînement et la compétition de haut niveau amateur



PUBLIC CONCERNÉ :

- Educateurs(trices), entraîneurs



PRÉ-REQUIS :

- Être licencié(e) F.F.F.
- Justifier de 3 saisons d'expérience comme joueur au poste de GB au plus haut niveau régional jeune et/ou plus haut niveau départemental senior au minimum
- Justifier de 3 saisons d'expérience d'encadrement de GB de niveau régional jeunes ou plus haut niveau départemental senior au minimum
- Être en charge durant la saison de formation d'un groupe d'entraînement de GB de niveau U19 régional ou plus haut niveau départemental seniors au minimum
- Être titulaire du CFI Seniors certifié au minimum

	FORMATIONS	DATES INITIALES → NOUVELLES DATES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT COTE D'OR	CFI CEGB Niveau 1	20 et 21/10 ; 10 et 11/11/23	Astragale, Dijon	150 €

CERTIFICAT DE SPÉCIALITÉ

CFI FUTSAL INITIATION *(Total volume horaire : 16h)*



OBJECTIFS :

- Encadrer les jeunes de U13 à U15 pour la pratique du Futsal (Préformation)
- Développer le Futsal dans tous les clubs et collèges, en salle ou sur des terrains extérieurs dédiés à la pratique, avec des jeunes joueurs / joueuses



PUBLIC CONCERNÉ :

- Accompagnateurs d'équipes
- Dirigeants, parents désirant éduquer, entraîner au Futsal
- Educateurs, entraîneurs



PRÉ-REQUIS :

- Être licencié(e) FFF
- Sous licence U17 ou 16 ans révolus

	FORMATIONS	DATES INITIALES --> NOUVELLES DATES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT CÔTE-D'OR	CFI Futsal Initiation	04 et 05/01/24	Astragale, Dijon	90 €
DISTRICT HAUTE-SAONE	CFI Futsal Initiation	02 et 03/11/23	Vesoul	
DISTRICT NIEVRE	CFI Futsal Initiation	21/10 et 04/11/23	Clamecy	
DISTRICT YONNE	CFI Futsal Initiation	03 et 04/01/24	Auxerre	

CERTIFICAT DE SPÉCIALITÉ

CFI FUTSAL ENTRAÎNEMENT *(Total volume horaire : 16h)*



OBJECTIFS :

- Encadrer les publics U18 à Seniors pour la pratique du Futsal
- Développer le Futsal dans tous les clubs et lycées ; sur des terrains de proximité ou en salle, avec des jeunes joueurs / joueuses et des seniors



PUBLIC CONCERNÉ :

- Accompagnateurs d'équipes
- Dirigeants, parents désirant éduquer, entraîner au Futsal
- Educateurs, entraîneurs



PRÉ-REQUIS :

- Être licencié(e) FFF
- Sous licence U17 ou 16 ans révolus
- Avoir suivi le module Initiation (ou anciennement, le module Découverte)

	FORMATIONS	DATES INITIALES --> NOUVELLES DATES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT COTE D'OR	CFI Futsal Entraînement	28 et 29/02/24	Astragale, Dijon	90€

CERTIFICAT DE SPÉCIALITÉ

CFI PRÉPARATION ATHLÉTIQUE *(Total volume horaire : 32h)*



OBJECTIFS :

- Proposer des contenus de préparation athlétique adaptés aux différentes périodes sensibles de développement de la joueuse et du joueur de football amateur



PUBLIC CONCERNÉ :

- Educateurs diplômés



PRÉ-REQUIS :

- Être licencié(e) F.F.F.

- Être sous licence U17 ou être âgé de 16 ans révolus.

- Avoir validé les C.F.F. 1, 2 et 3 ou être en formation professionnelle (BEF, ou plus) ou titulaire du BMF ou plus.

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT COTE D'OR	CFI Préparation Athlétique	13 et 14/11 ; 11 et 12/12/23	Astragale, Dijon	180€

DIPLOME FÉDÉRAL

DF RESPONSABLE ÉCOLE DE FOOT / LICENCE C (Total volume horaire : 161h30)



OBJECTIFS :

Être capable de :

- De coordonner et d'organiser les activités de l'école de football
- De concevoir, conduire et animer des séances d'éveil et d'initiation
- D'animer, de proposer et de promouvoir les nouvelles pratiques en sécurité



PUBLIC CONCERNÉ :

- Educateur-Educatrice de club chargé de mettre en application des projets d'encadrement dans le cadre des publics U6 à U13.



PRÉ-REQUIS :

L'entrée en formation se fait à partir d'un dossier relatant le parcours et les motivations du candidat. Une commission d'admission sélectionnera les candidats en fonction du nombre de places disponible pour la session et en fonction du niveau requis.

Le candidat doit au moment de son entrée en formation lors du positionnement :

- Être âgé de 16 ans révolus
- Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
LIGUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ DE FOOTBALL	Positionnement des stagiaires en formation	08/01/24	Astragale, Dijon	800€
	Semaine 1	Du 29/01 au 01/02/24		
	Semaine 2	Du 25 au 28/03/24		
	Certifications	21 et 22/05/24		
	Rattrapages	12 et 13/06/24		

DIPLÔME FÉDÉRAL

DF COACH JEUNES (Total volume horaire : 116h)



OBJECTIFS :

Être capable de :

- D'accueillir en sécurité des publics U14 à U19
- De concevoir, d'animer et de conduire des séances d'entraînement
- D'accompagner et de diriger des équipes jeunes en compétition



PUBLIC CONCERNÉ :

- Educateur-Educatrice de club de niveau départemental chargé(e) de l'encadrement des différentes équipes du club et de l'animation du projet du club dans le domaine sportif-éducatif et associatif.



PRÉ-REQUIS :

L'entrée en formation se fait à partir d'un dossier relatant le parcours et les motivations du candidat. Une commission d'admission sélectionnera les candidats en fonction du nombre de places disponible pour la session et en fonction du niveau requis.

Le candidat doit au moment de son entrée en formation lors du positionnement :

- Être âgé de 16 ans révolus
- Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
LIGUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ DE FOOTBALL	Positionnement des stagiaires en formation	09/01/24	Astragale, Dijon	675€
	Semaine 1	Du 29 au 31/01/24		
	Semaine 2	Du 25 au 27/03/24		
	Certifications	23 et 24/05/24		
	Rattrapages	13 et 14/06/24		

DIPLOME FÉDÉRAL

DF COACH SENIORS *(Total volume horaire : 109h)*



OBJECTIFS :

Être capable de :

- D'accueillir en sécurité des publics Seniors
- De concevoir, d'animer et de conduire des séances d'entraînement
- D'accompagner et de diriger une équipe en compétition



PUBLIC CONCERNÉ :

- Educateur-Educatrice de club chargé de mettre en application des projets d'encadrement dans le cadre des publics Seniors.



PRÉ-REQUIS :

L'entrée en formation se fait à partir d'un dossier relatant le parcours et les motivations du candidat. Une commission d'admission sélectionnera les candidats en fonction du nombre de places disponible pour la session et en fonction du niveau requis.

Le candidat doit au moment de son entrée en formation lors du positionnement :

- Être âgé de 16 ans révolus
- Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
LIGUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ DE FOOTBALL	Positionnement des stagiaires en formation	26/01/24	Astragale, Dijon	650€
	Semaine 1	Du 05 au 09/02/24		
	Semaine 2	Du 04 au 07/03/24		
	Certifications	04 et 05/04/24		
	Rattrapages	13 et 14/06/24		

CERTIFICATIONS

Retrouver dans cette rubrique, l'ensemble des dates des certifications (CFF / Certificats de spécialités) dispensées sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté qui sont valables jusqu'à la saison 2026-2027.

	FORMATIONS	DATES INITIALES	LIEUX	TARIFS
DISTRICT à définir	Certification Futsal Base	A définir	A définir	60 €
DISTRICT COTE D'OR	Certification CEGB 1	10/04/24	Astragale, Dijon	
	Certification CF1 GB	29/05/24	Astragale, Dijon	
	Certification CF1 PA	19/06/24	Astragale, Dijon	
	Certifications CFF1 et CFF4	11/10/23	ASPTT Dijon	
	Certifications CFF1 et CFF4	28/02/24	ASPTT Dijon	
	Certifications CFF2 et CFF3	18/01/24	ASPTT Dijon	
	Certifications CFF2 et CFF3	16/04/24	Fontaine-lès-Dijon	
DISTRICT DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT	Certifications CFF1, 2, 3 et 4	10/04/24	Valdahon	
DISTRICT JURA	Certifications CFF1, 2 et 3	06/12/23	Champagnole	
DISTRICT NIEVRE	Certifications CFF	20/01/24	Fourchambault	
DISTRICT HAUTE SAONE	Certifications CFF	06/12/23	Vesoul	
DISTRICT SAONE ET LOIRE	Certifications CFF	13/12/23	Montceau	
	Certifications CFF	15/05/24	Chalon-sur-Saône	
DISTRICT YONNE	Certifications CFF	04/11/23	Auxerre	

JOURNÉES COMPLÉMENTAIRES

Ces journées permettent d'obtenir un diplôme fédéral par équivalence en complément de formations modulaires et/ou de CFF passés les saisons précédentes (voir tableau ci-dessous).

EQUIVALENCES DU 01/07/2023 AU 30/06/2027						
ANCIENS MODULES/CFF		NOUVEAUX CERTIFICATS/ DIPLOMES	GESTION	DEMARCHE	DELIVRANCE DIPLOME	
ANIMATEUR SENIOR	CFF3	MODULE SENIORS	CFI SENIORS CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
		MODULE U17-U19	CFI U14-U19 CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
INITIATEUR 2	CFF2	MODULE U15	CFI U14-U19 CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
		MODULE U13	CFI U10-U13 CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
INITIATEUR 1	CFF1	MODULE U11	CFI U10-U13 CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
		MODULE U9	CFI U6-U9 CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
		MODULE U7	CFI U6-U9 CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
		CERTIFICAT FUTSAL BASE	CFI FUTSAL CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
		MODULE FUTSAL ENTRAINEMENT/PERFECTIONNEMENT	MODULE FUTSAL U18- SENIORS ATTESTÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
		MODULE FUTSAL INITIATION/DECOUVERTE	MODULE FUTSAL U13- U15 ATTESTÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
		MODULE ANIMATEUR/TRICE FEDERALE	ATTESTATION FÉDÉRALE PRATIQUE FÉMININE	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
		CFF4	CFI PROJET CLUB CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
		CFF2 OU CFF3 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF COACH JEUNES	Liges Régionales	Inscription et participation à la journée de formation complémentaire	Liges Régionales
		CFF3 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF COACH SENIORS	Liges Régionales	Inscription et participation à la journée de formation complémentaire	Liges Régionales
		MODULES U7 + ANIMATEUR/TRICE FÉDÉRALE + CFF1 + CFF4 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF RESPONSABLE ECOLE DE FOOTBALL (UEFA C)	FFF (Service Entraîneurs)	Sur dossier à envoyer complet directement à la FFF (Service Entraîneurs)	FFF (Service Entraîneurs)

*Une journée de 8h spécifique organisée par les Ligues Régionales

	FORMATIONS	DATES INITIALES	LIEUX	TARIFS
LIGUE BFC	DF Responsable Ecole de Foot	09/12/23	Astragale, Dijon	45 €
	DF Coach Jeunes	13/01/24	Astragale, Dijon	
		15/06/24	Astragale, Dijon	
	DF Coach Séniors	11/11/23	Astragale, Dijon	
26/06/24		Astragale, Dijon		

Les Formations Professionnelles

LES FORMATION PROPOSÉES PAR L'IR2F,

saison 2023-2024

Le BMF (Brevet de Moniteur de Football)

Durée de formation 616 heures dont 191 heures de formation aux Unités Capitalisables (UC) et modules complémentaires et 346 heures de Mise en Situation Professionnelle (MSP)

Titre à finalité professionnelle de niveau 4 orienté sur la responsabilité générale du club de base (Inscrit au Référentiel National des Certifications Professionnelles – reconnaissance officielle par l'Etat, la FFF et l'UEFA). Le Brevet de Moniteur de Football présente l'avantage d'être accessible sous différentes formes :

- Capitalisation des certificats fédéraux : obtention au préalable des certificats CFF1 / CFF2 / CFF3 / CFF4

- Apprentissage : 413 heures de formation (UC) à 4 ; Arbitrage ; Santé-Sécurité ; Futsal Initiation et Entraînement ; Gardien de But Initiation...) réparties sur l'ensemble de la saison. Sous contrat avec une structure associative football et placé sous la tutelle d'une personne titulaire au minimum d'un BMF, l'apprenti, mis à disposition de son club employeur 35h par semaine, devra suivre les cours au sein de l'IR2F/UFA Bourgogne-Franche-Comté. Le suivi de l'apprenti et l'examen sont réalisés par la Ligue.

- Continu : Ruban pédagogique avec six semaines de stage fixe en centre sur une saison. 191 heures de formation (UC) à 4 et modules obligatoires Arbitrage / Santé-Sécurité) qui se dérouleront au sein du Centre de formation de la Ligue. Ce dispositif s'adresse plus particulièrement aux éducateurs n'ayant pas suivi de modules ou CFF avant l'entrée en formation.

- Discontinu : Ruban pédagogique avec des stages fixes et possibilité de parcours individualisé sur plusieurs saisons. La formation est établie en fonction du nombre de modules ou CFF suivis par le candidat. Ce dispositif s'adresse aux éducateurs ayant déjà capitalisé plusieurs modules ou CFF.

- Les quatre UC et les deux modules complémentaires du BMF :

UC1 : Être capable de mettre en œuvre une séance d'animation en football pour des jeunes d'U6 (moins de 6 ans) à U11 (moins de 11 ans), en sécurité (32h)

UC2 : Être capable de mettre en œuvre une séance de préformation en football pour des jeunes d'U12 (moins de 12 ans) à U15 (moins de 15 ans), en sécurité (32h)

UC3 : Être capable de mettre en œuvre une séance d'entraînement en football pour des jeunes de U16 (moins de 16 ans) aux seniors, en sécurité (32h)

UC4 (32h) : Réalisation et formalisation d'un projet de club ou de structure, en lien avec ses responsabilités, suivie d'un entretien de vingt minutes avec le jury

Module Santé-Sécurité (35h) : Être capable de prendre en compte la santé des pratiquants et de sécuriser l'environnement de la pratique du football.

Module Arbitrage (16h)

Le BEF (Brevet d'Entraîneur de Football)

Durée de formation 748 heures dont 346 heures minimum de Mise en Situation Professionnelle (MSP)

Titre à finalité professionnelle de niveau 5 orienté sur l'excellence de l'entraînement, la maîtrise méthodologique (Inscrit au Référentiel National des Certifications Professionnelles – reconnaissance officielle par l'Etat, la FFF et l'UEFA). Il vise le niveau régional séniors et national jeune. Les joueurs de Haut Niveau ou de très bon niveau amateur peuvent accéder directement à cet échelon (par accumulation du nombre de matchs de haut-niveau). Il s'agit du premier « socle » de la professionnalisation.

Pour entrer en formation BEF, deux étapes sont obligatoires :

- Les tests d'entrée réalisés sur une journée. Ils comportent à minima une épreuve écrite sur la thématique du parcours de formation d'éducateur et une épreuve orale qui permet de vérifier la faisabilité du projet de formation.

- Le positionnement réalisé en quatre phases : Présentation de la formation ; identification des compétences déjà acquises par les candidats en vue de l'élaboration d'un plan individuel de formation ; information sur la réglementation du métier ; présentation de l'outil de formation à distance.

Le Brevet d'Entraîneur de Football présente l'avantage d'être accessible sous différentes formes :

- Apprentissage : 408 heures de formation réparties sur l'ensemble de la saison (renforcement, modules et formations complémentaires). Sous contrat avec une structure associative football et placé sous la tutelle d'une personne titulaire au minimum d'un BEF, l'apprenti, mis à disposition de son club employeur 35h par semaine, devra suivre les cours au sein de l'IR2F/UFA Bourgogne-Franche-Comté. Le suivi de l'apprenti et l'examen sont réalisés par la Ligue.

- Continu : Ruban pédagogique avec sept semaines de stage fixe en centre sur une saison (UC à 3). Ces heures de formation qui se dérouleront au sein du Centre de formation de la Ligue.

Les trois UC du BEF :

UC 1 : être capable de mettre en œuvre le projet sportif dans un club ou une structure de football au minimum de niveau régional (U15 à Seniors) (49,5h)

UC 2 : être capable d'entraîner, en sécurité, une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors) (147h)

UC 3 : être capable de diriger une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors) (31,5h)

Les grands principes de la formation professionnelle Fédérale

L'organisation : deux lieux complémentaires en interaction permanente sous la responsabilité du référent pédagogique : le club et les sessions en centre de formation. Entre chaque session de formation, du travail et une mise en application en club sont demandés.

Le tutorat : l'éducateur est accompagné par un tuteur habilité qui soutient le stagiaire dans la construction de ses compétences et procède à des évaluations formatives.

La certification par Unités Capitalisables (UC) : est organisée en fin de parcours avec une session de rattrapage possible et la proclamation des résultats par le jury d'examen.

Calendrier des Formations Professionnelles

BREVET EDUCATEUR DE FOOTBALL (BEF)

(Formation de 228 h + mise en situation professionnelle)

OBJECTIFS

- Mettre en oeuvre le projet sportif d'un club ou d'une structure de football au minimum de niveau régional (U15 à Seniors), dans le champ des différentes pratiques de base du football amateur (tous âges)
- Entraîner une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)
- Assurer, en autonomie la conception de cycles et la conduite de séances d'entraînement en football, intégrant des notions d'arbitrage
- Diriger une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)
- Participer aux actions de communication, de promotion et de gestion du club ou de la structure
- Effectuer le suivi de l'activité du football, la coordination des intervenants et accompagnateurs du club ou de la structure

PUBLICS

- Entraîneur, éducateur de club de niveau régional (U15 à Seniors), d'équipes de jeunes de niveau national, chargé(e) de l'encadrement des différentes équipes du club et de l'animation du projet du club dans le domaine sportif, éducatif et associatif.

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
LIGUE LBFCF	Test d'entrée	04/05/23	Astragale, Dijon	3054 € (frais inscription et certification inclus)
	Positionnement	16 et 17/05/23		
	Semaine 1	11 au 15/09/23		
	Semaine 2	09 au 13/10/23		
	Semaine 3	06 au 10/11/23		
	Semaine 4	04 au 08/12/23		
	Semaine 5	22 au 26/01/24		
	Semaine 6	18 au 22/03/24		
	Semaine 7	22 au 26/04/24		
	Rattrapages UC 1, 2, 3	13 et 14/05/24		

BREVET MONITEUR DE FOOTBALL (BMF)

(Formation de 191h + mise en situation professionnelle)

OBJECTIFS

- Mettre en oeuvre les programmes d'encadrement sportif, transmis par la Direction Technique Nationale de la FFF, dans le champ des différentes pratiques de base du football amateur (tous âges)
- Encadrer les différentes équipes d'un club de niveau départemental
- Animer un projet club de niveau départemental dans les domaines sportif-éducatif et associatif
- Assurer en autonomie la conduite de séances et de cycles d'animation, de préformation, et d'entraînement de football en sécurité, intégrant les notions d'arbitrage
- Participer aux actions de communication, de promotion et de gestion du club ou de la structure
- Effectuer le suivi de l'activité du football et la coordination des intervenants et accompagnateurs du club ou de la structure
- Contribuer à la gestion et à l'organisation de l'accueil des licencié(e)s

PUBLICS

- Educateur – Educatrice de club de niveau départemental chargé(e) de l'encadrement des différentes équipes du club et de l'animation du projet du club dans le domaine sportif-éducatif et associatif.

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
LIGUE LBFCF	Test d'entrée	04/05/23	Astragale, Dijon	2123 € (frais inscription, certification, et frais d'accompagnement inclus)
	Positionnement	16 et 17/05/23		
	Module Santé	05 et 06/09/23		
	Projet Associatif	07 et 08/09/23		
	Module Arbitrage	16 et 17/10/23		
	Projet Sportif / Educatif	18 et 19/10/23		
	UC 3	14 au 17/11/23		
	Module Sécurité	16 et 17/01/24		
	UC 2	18 au 19/01/24 ; 06 et 07/03/24		
	UC 1	02 au 04/04/24		
	Journées de rassemblement	04/09 et 13/11/23 ; 04 et 05/03/24		
	Certifications	02 et 03/05/24		
	Rattrapages	A définir		

BREVET MONITEUR DE FOOTBALL APPRENTISSAGE (BMF APP) *(Formation de 400h)*

OBJECTIFS

- Mettre en oeuvre les programmes d'encadrement sportif, transmis par la Direction Technique Nationale de la FFF, dans le champ des différentes pratiques de base du football amateur (tous âges)
- Encadrer les différentes équipes d'un club de niveau départemental
- Animer un projet club de niveau départemental dans les domaines sportif-éducatif et associatif
- Assurer en autonomie la conduite de séances et de cycles d'animation, de préformation, et d'entraînement de football en sécurité, intégrant les notions d'arbitrage
- Participer aux actions de communication, de promotion et de gestion du club ou de la structure
- Effectuer le suivi de l'activité du football et la coordination des intervenants et accompagnateurs du club ou de la structure
- Contribuer à la gestion et à l'organisation de l'accueil des licencié(e)s

PUBLICS

- Educateur – Educatrice de club de niveau départemental chargé(e) de l'encadrement des différentes équipes du club et de l'animation du projet du club dans le domaine sportif-éducatif et associatif.

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
LIGUE LBFCF	Test d'entrée	05/05/23	Astragale, Dijon	Tous les frais pédagogiques liés à la formation sont pris en charge par l'AFDAS (OPCO de la branche du Sport)
	Positionnement	16 et 17/05/23		
	S1	28/08 au 01/09/23		
	S2	25 au 29/09/23		
	S3	16 au 20/10/23		
	S4	13 au 17/11/23		
	S5	11 au 15/12/23		
	S6	22 au 26/01/24		
	S7	12 au 16/02/24		
	S8	11 au 15/03/24		
	S9	8 au 12/04/24		
S10	13 au 15/05/24			

RECYCLAGE

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE BMF/BEF (Formation de 16 h)

OBJECTIFS

Le recyclage du BMF / BEF a pour objectif de réactualiser les connaissances des moniteurs suivant les nouvelles orientations du football de niveau régional.

- Aborder les problèmes se rapportant à l'entraîneur « homme de terrain »,
- Cerner la diversité et la complexité des compétences requises d'un entraîneur,
- Mettre en place un management adapté à des sportifs de niveau régional

PUBLICS

Tous les entraîneurs titulaires du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1er degré, BMF, BEF.

Possibilité pour les entraîneurs licenciés de connaître la date d'échéance de leur recyclage via le Footclubs de leur club. Pour rappel, deux jours de recyclage (16h00) tous les trois ans.

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
RECYCLAGE BMF / BEF	Entraînement technique et tactique ATT/GB	07 et 08/06/24	Astragale, Dijon	144 €
	Entraînement technique et tactique DEF	06 et 07/01/24	Astragale, Dijon	
	Responsable Technique de club régional	25 et 26/08/23	Astragale, Dijon	
	Préformation du joueur	06 et 07/01/24	Astragale, Dijon	
	Connaissance de soi	20 et 21/10/23	Astragale, Dijon	
	Préparation Physique	08 et 09/03/24	Astragale, Dijon	

Comment s'inscrire aux formations Educateurs ?

Toutes les inscriptions aux formations Educateurs proposées par l'IR2F doivent être réalisées en ligne.

Deux cas de figure sont possibles :

- VOUS ÊTES LICENCIÉ(E) DANS UN CLUB QUI FINANCE VOTRE FORMATION ?
→ L'inscription doit être faite **par le Référent de votre club**, sur le site portailclubs.fff.fr, grâce au bouton ci-dessous :

[Portailclubs.fff.fr](http://portailclubs.fff.fr)

- DANS TOUS LES AUTRES CAS,
→ L'inscription doit être faite **directement par le candidat**, sur le site maformation.fff.fr, grâce au bouton ci-dessous :

[Maformation.fff.fr](http://maformation.fff.fr)

En complément, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté met à votre disposition un document en ligne détaillé avec les nouvelles procédures d'inscription aux formations :

[Procédures d'inscription](#)

Pour tout renseignement, merci de prendre contact avec l'IR2F par mail aux adresses suivantes :

- taudebert@bfc.fff.fr
- cbrygas@bfc.fff.fr

FORMATION DES BENEVOLES



« Diriger et apprendre ne sont pas dissociables. »

John Fitzgerald Kennedy

Afin de répondre à l'enjeu de la structuration et de l'encadrement des clubs de demain, l'Institut de Formation du Football propose aujourd'hui à l'ensemble des Bénévoles du monde associatif un parcours fédéral de formation spécifique.

En effet, conformément à la politique fédérale et aux besoins qui ont été identifiés sur l'ensemble du territoire, de nombreux modules de formation et dispensés en autonomie, en visioconférence et en présentiel ont été créés.

Comment bénéficier d'une Formation Bénévoles ?

Dans votre Club *(module de 4h)*

Vous souhaitez former les Bénévoles licenciés de votre club ? Une formation peut être organisée, à votre demande, directement dans vos locaux. Dans ce cas, un formateur de la Ligue se déplace pour dispenser la ou les formations choisies. Pour ce faire, nous vous invitons à prendre contact avec le Service aux Clubs.

Formations en présentiel ou à distance

Les modules de formation des Dirigeants sont proposés **en présentiel**, ou **à distance**, ou **les deux**. Retrouvez les détails de chaque module de formation ci-dessous (voir page 53 à 58).

La Ligue lance « les samedis de la formation »

Cette saison 2023-2024, l'IR2F de la Ligue propose trois dates les samedis :

- 18 novembre 2023
- 27 janvier 2024
- 27 avril 2024

Deux modules seront proposés par demi-journée : 2 modules le matin et 2 l'après-midi. Ces formations auront lieu à l'Astragale, siège de la Ligue à Dijon (voir page 59).

Au cours de la saison, d'autres dates pourront être proposées pour dispenser des modules de formation au sein des Districts.

Contacts :



Amandine MENIGOZ

Responsable du Service aux Clubs

06.18.38.76.63 - serviceauxclubs@bfc.fff.fr

Parcours de Formation des Bénévoles

Connaissance de l'association

- (Re)découvrir le cadre associatif du football
- Maîtriser l'environnement de l'association
- Appréhender les responsabilités de l'association et de son dirigeant

Gestion de club / Gestion de projet

- Mobiliser et animer une équipe au service d'un projet
- Découvrir la méthodologie de projet
- Construire et promouvoir un projet
- Accompagner une équipe d'U6 à U11
- Développer la responsabilité sociétale de son club

Communication

- Préparer et animer une réunion
- Développer son aisance à l'oral
- Réagir face à un conflit
- Communiquer à l'aide des réseaux sociaux

Fonction employeur

- Recruter un salarié et financer l'emploi
- Accompagner le salarié et développer l'emploi

Gestion et ressources financières

- S'approprier les clés de la gestion financière
- Optimiser les ressources financières de son club

Description des Modules

CONNAISSANCE DE L'ASSOCIATION

(RE)DECOUVRIR LE CADRE ASSOCIATIF DU FOOTBALL

Programme de la Formation

Cette formation vous permet de connaître les bases juridiques du fonctionnement d'une association, assimiler les types d'acteurs et d'organes de l'association et savoir où trouver les informations nécessaires à la gestion d'une association.

MAITRISER L'ENVIRONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Programme de la Formation

Cette formation vous permet d'appréhender l'environnement externe de l'association, identifier les acteurs partenaires de l'association et leur rôle et comprendre la nouvelle organisation territoriale fédérale.

APPREHENDER LES RESPONSABILITES DE L'ASSOCIATION & DE SON DIRIGEANT

Programme de la Formation

Cette formation vous permet de connaître et prévenir les risques inhérents à l'activité de l'association, identifier les responsabilités pouvant être engagées par l'association et ses dirigeants et distinguer les différents types d'assurances.

GESTION DE CLUB, GESTION DE PROJET

MOBILISER ET ANIMER UNE EQUIPE AU SERVICE D'UN PROJET

Programme de la Formation

Cette formation vous permet d'identifier les missions nécessaires au projet, structurer le club et identifier les ressources humaines au service du projet, développer sa capacité à gérer les acteurs du club et savoir déléguer et fidéliser les membres du club et valoriser leur implication.

DECOUVRIR LA METHODOLOGIE DE PROJET

Programme de la Formation

Cette formation vous permet de savoir établir un diagnostic sur son club et élaborer une stratégie, savoir concevoir et formaliser un projet à travers plusieurs outils (budget, tableau de ressources, échéancier...), communiquer sur un projet en interne et en externe et évaluer la réussite d'un projet.

CONSTRUIRE ET PROMOUVOIR UN PROJET

Programme de la Formation

Cette formation vous permet de concevoir un projet de A à Z à partir d'un thème donné (sportif, associatif, éducatif), savoir présenter un projet et capitaliser sur les bonnes pratiques à travers plusieurs fiches projets.

ACCOMPAGNER UNE EQUIPE DE FOOTBALL U6 A U11

Programme de la Formation

Cette formation vous permet de connaître le rôle dévolu à un Accompagnateur d'équipe de football (U7, U9 et U11), adapter son discours et sa posture en fonction des catégories des enfants et maîtriser les étapes de l'organisation des rencontres des enfants (logistique, sécurité...)

DEVELOPPER LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE SON CLUB

Programme de la Formation

Cette formation vous permet de connaître les fondements du développement durable et de la RS, savoir présenter la réalité sociétale du football, être capable de repenser son engagement et le fonctionnement de son club, souvent inscrit dans une démarche RSO difficilement identifiable, connaître les outils à disposition dans la mise en oeuvre d'une démarche RSO dans son club et maîtriser l'utilisation d'un tableau de bord pour institutionnaliser la démarche.

COMMUNICATION

PREPARER ET ANIMER UNE REUNION

Programme de la Formation

Cette formation vous permet de maîtriser la préparation et l'organisation d'une réunion, savoir conduire une réunion (animer et rendre sa réunion attractive, inciter à l'action...) et conclure sa réunion et se projeter sur la suivante : mettre en place un plan d'actions, produire un compte-rendu...

DEVELOPPER SON AISANCE A L'ORAL

Programme de la Formation

Cette formation vous permet d'identifier les clés d'une prise de parole réussie, savoir gérer ses appréhensions, analyser ses points forts et axe de progression dans sa prise de parole en public et optimiser ses interventions.

REAGIR FACE A UN CONFLIT

Programme de la Formation

Cette formation vous permet de comprendre les mécanismes en jeu dans les conflits, maîtriser ses émotions, permettre une sortie de crise honorable pour tous, savoir répondre à l'agressivité sans être agressif, comprendre la posture de tiers dans les conflits et connaître les outils de prévention des conflits de la FFF.

COMMUNIQUER A L'AIDE DES RESEAUX SOCIAUX

Programme de la Formation

Cette formation vous permet d'appréhender l'environnement de la communication digitale, découvrir les fonctionnalités d'une page Facebook et maîtriser la gestion et l'animation de la page du club.

FONCTION EMPLOYEUR

RECRUTER UN SALARIE ET FINANCER L'EMPLOI

Programme de la Formation

Cette formation vous permet d'identifier les besoins du club en termes de recrutement, savoir rédiger une fiche de poste, connaître les coûts de l'emploi et les financements possibles et savoir mener un entretien d'embauche.

ACCOMPAGNER LE SALARIE ET DEVELOPPER L'EMPLOI

Programme de la Formation

Cette formation vous permet de préparer l'accueil d'un salarié, connaître les principales obligations liées à la fonction employeur (temps de travail, rémunération, durée du travail, congés), connaître les bases de la gestion administrative du personnel, connaître les structures qui peuvent accompagner les clubs employeurs et développer l'emploi du salarié à l'aide de l'entretien annuel et de la formation.

GESTION ET RESSOURCES FINANCIÈRES

S'APPROPRIER LES CLES DE LA GESTION FINANCIERE

Programme de la Formation

Cette formation vous permet de comprendre le rôle d'un trésorier, assimiler les enjeux de la comptabilité, savoir reconnaître les différents documents comptables (compte de résultat, bilan) et gérer au quotidien la trésorerie de son club en s'appuyant sur le budget prévisionnel et le plan de trésorerie.

OPTIMISER LES RESSOURCES FINANCIERES DE SON CLUB

Programme de la Formation

Cette formation vous permet d'identifier les ressources financières potentielles d'un club, différencier le sponsoring et le mécénat, savoir présenter son club à un partenaire privé et réussir son entretien, solliciter des subventions (règles, dossiers, dispositifs fédéraux et locaux...).

Les « Samedis de la Formation »

Cette saison 2023-2024, l'IR2F de la Ligue lance les « Samedis de la Formation » et propose trois dates :

- 18 novembre 2023
- 27 janvier 2024
- 27 avril 2024

Samedi 18 novembre 2023

Module 1 – matin	Module 2 – matin	Module 3 – après-midi	Module 4 – après-midi
Communiquer à l'aide des réseaux sociaux	(Re)découvrir le cadre associatif du football	Réagir face à un conflit	Accompagner une équipe de U6 à U11

Samedi 27 janvier 2024

Module 1 – matin	Module 2 – matin	Module 3 – après-midi	Module 4 – après-midi
Appréhender les responsabilités de l'association et de son dirigeant	S'approprier les clés de la gestion financière	Développer la responsabilité sociétale de son club	Optimiser les ressources financières de son club

Samedi 27 avril 2024

Module 1 – matin	Module 2 – matin	Module 3 – après-midi	Module 4 – après-midi
Accompagner une équipe U6 à U11	Recruter un salarié et financer l'emploi	Développer son aisance à l'oral	Accompagner le salarié et développer l'emploi

Deux modules seront proposés par demi-journée :

- 2 modules le matin de 9h00 à 12h00
- 2 l'après-midi de 13h30 à 16h30

Ces formations auront lieu à l'Astragale, siège de la Ligue, 15 rue Ernest Champeaux à Dijon.

Proposition de parcours de Formation selon la fonction du bénévole

Que vous soyez président, trésorier, secrétaire et/ou correspondant de club, parent, éducateur ou arbitre la Ligue vous propose un parcours de formation adapté :

	Module 1	Module 2
Président	Appréhender les responsabilités de l'association et de son dirigeant	Réagir face à un conflit
Trésorier	S'approprier les clés de la gestion financière	Optimiser les ressources financières de son club
Secrétaire et/ou correspondant de club	Communiquer à l'aide des réseaux sociaux	Développer la responsabilité sociétale de son club
Parent	Accompagner une équipe U6 à U11	-
Educateur	Accompagner une équipe U6 à U11	-
Arbitre	Réagir face à un conflit	-

Comment s'inscrire aux formations Bénévoles ?

Toutes les inscriptions aux formations Bénévoles proposées par l'IR2F doivent être réalisées en ligne.

Deux cas de figure sont possibles :

- VOUS ÊTES LICENCIÉ(E) DANS UN CLUB QUI FINANCE VOTRE FORMATION ?

→ L'inscription doit être faite par le **Référent de votre club**, sur le site portailclubs.fff.fr, grâce au bouton ci-dessous :

Portailclubs.fff.fr

- DANS TOUS LES AUTRES CAS,

→ L'inscription doit être faite **directement par le candidat**, sur le site maformation.fff.fr, grâce au bouton ci-dessous :

Maformation.fff.fr

En complément, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté met à votre disposition un document en ligne détaillé avec les nouvelles procédures d'inscription aux formations :

Procédures d'inscription

Pour tout renseignement, merci de prendre contact auprès de :



Amandine MENIGOZ

Responsable du Service aux Clubs

06.18.38.76.63 - serviceauxclubs@bfc.fff.fr

FORMATION DES ARBITRES

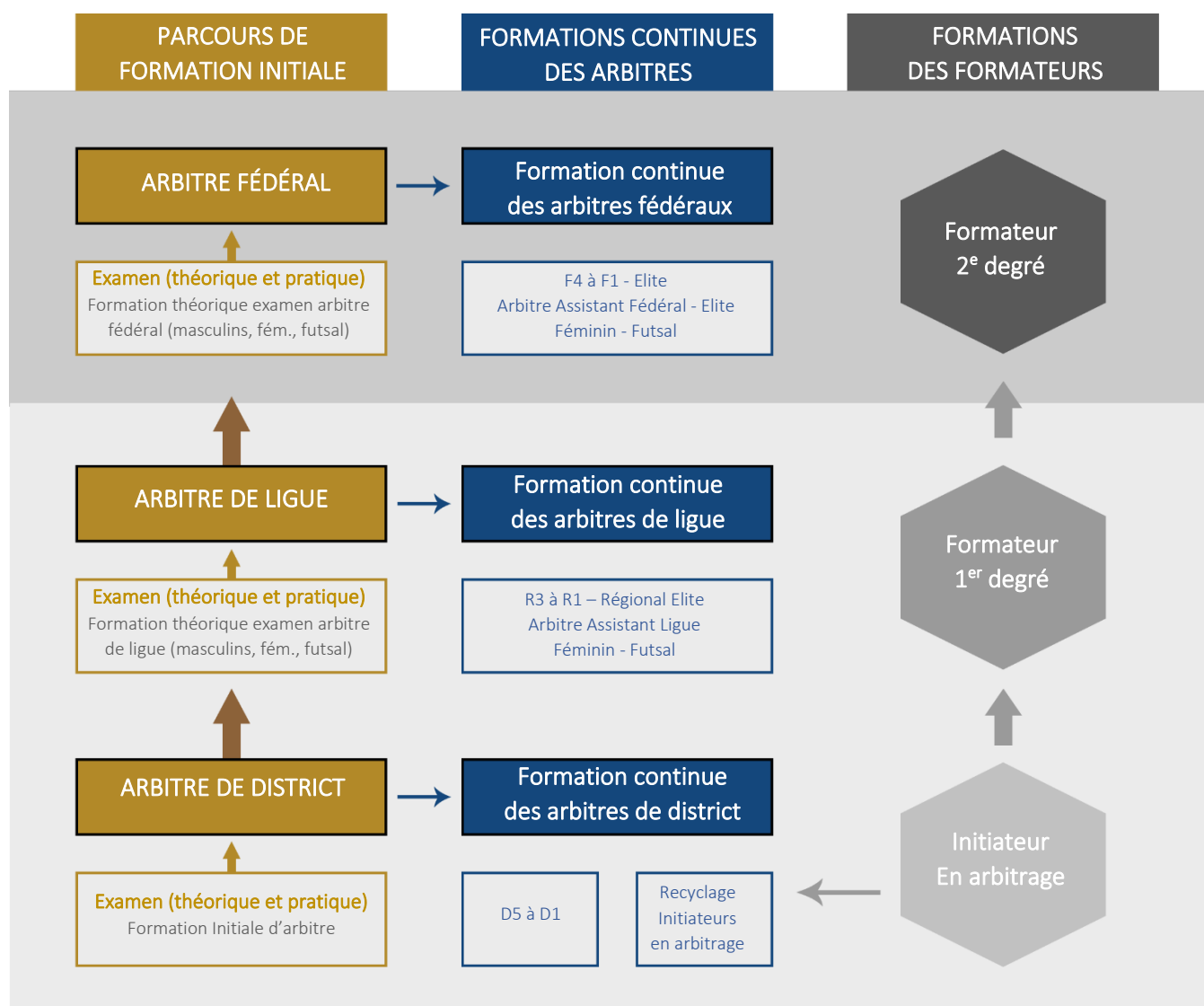


« Le football n'est pas un jeu parfait. Je ne comprends pas que les gens veuillent que l'arbitre le soit »

Pierluigi Collina

Parcours de Formation des Arbitres

Voici l'offre de formation à destination des Arbitres, dispensée par la Fédération Française de Football, l'IFF, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football, l'IR2F et les Districts.



Calendrier de Formation des Arbitres

FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE (FIA)

OBJECTIFS

- Devenir arbitre de football de niveau départemental en étant garant du respect des lois du jeu
- Assimiler et valider le module de la FIA Football défini par la Direction Technique Arbitrage (DTA) :
 - Séance n°1 : Découverte de la fonction
 - Séance n°2 : L'avant-match
 - Séance n°3 : Fautes, cartons et remises en jeu
 - Séance n°4 : Maniement du drapeau – Hors-jeu – Révisions
 - Séance n°5 : Révisions – Lecture du jeu – Déplacements
 - Séance n°6 : Contrôle des connaissances – Gestion des conflits
 - Séance n°7 : Les formalités administratives*
 - Séance n°8 : Bilan de la saison*

*séances 7 et 8 réalisées dans votre District de rattachement, après réussite à la FIA

PUBLICS

- Ouverte à toutes personnes licenciées ou non de la F.F.F. et ayant au minimum 13 ans au 1er janvier de la saison

	FORMATIONS	DATES	LIEUX	TARIFS
Ligue BFC	Séances 1 à 6	25 au 27/08/23 : COMPLET	Astragale - Dijon	90 € en frais pédagogiques Sifflet et livrets lois du jeu inclus Frais annexes à prévoir
DISTRICT COTE D'OR	Séances 1 à 6	07, 14 et 21/10/23	A déterminer (Région Dijonnaise)	
DISTRICT DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT		07, 08 et 21/10/23	Arbouans	
DISTRICT JURA		03, 04 et 05/11/23	La Chaux	
DISTRICT NIEVRE		07, 08 et 14/10/23	Domblans	
DISTRICT HAUTE SAONE		20, 21 et 22/10/23	Varennes-Vauzelles	
DISTRICT SAONE ET LOIRE		17, 18/11/23 et 24 et 25/11/23	Vesoul	
DISTRICT YONNE		30/09/23 et 07 et 14/10/23	Saint-Vincent-Bragny	
			07, 14 et 21/10/23	Auxerre



FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE FUTSAL

(FIA FUTSAL)

OBJECTIFS

- Devenir arbitre de futsal de niveau départemental en étant garant du respect des lois du jeu
- Assimiler et valider le module de la FIA Futsal défini par la Direction Technique Arbitrage (DTA) :
 - Séance n°1 : Découverte de la fonction
 - Séance n°2 : L'avant-match
 - Séance n°3 : Coup-francs, cartons et remises en jeu
 - Séance n°4 : Spécificités Futsal
 - Séance n°5 : Révisions – Lecture du jeu – Déplacements
 - Séance n°6 : Contrôle des connaissances – Gestion des conflits
 - Séance n°7 : Les formalités administratives*
 - Séance n°8 : Bilan de la saison*

*séances 7 et 8 réalisées dans votre District de rattachement, après réussite à la FIA

PUBLICS

- Ouverte à toutes personnes licenciées ou non de la F.F.F. et ayant au minimum 13 ans au 1er janvier de la saison

	FORMATIONS	DATES INITIALES -> NOUVELLES DATES	LIEUX	TARIFS
Ligue BFCF	Séances 1 à 6	20 et 21/01/24	Dijon (Ligue – Astragale)	90 € en frais pédagogiques Sifflet et livrets lois du jeu inclus

Comment s'inscrire aux formations Arbitres ?

La coordination générale, conformément aux procédures de l'IFF, est assurée par la Ligue avec la collaboration des Districts. La perception des frais pédagogiques sur la base du tarif fixé par la FFF, incombe à l'IR2F. Ce dernier transmet ensuite à la Ligue la liste des stagiaires afin que ceux-ci puissent bénéficier des aides sous la forme des bons de formation. L'IR2F demeure le seul interlocuteur de l'IFF en la matière.

Toutes les inscriptions aux formations Arbitres proposées par l'IR2F doivent être réalisées en ligne.

Deux cas de figure sont possibles :

- VOUS ÊTES LICENCIÉ(E) (JOUEUR, EDUCATEUR, DIRIGEANT) DANS UN CLUB ET SOUHAITEZ LE REPRESENTER EN TANT QU'ARBITRE ?
→ L'inscription doit être faite **par le Référént de votre club qui finance la formation**, sur le site portailclubs.fff.fr, grâce au bouton ci-dessous :

[Portailclubs.fff.fr](http://portailclubs.fff.fr)

- DANS TOUS LES AUTRES CAS,
→ L'inscription doit être faite **directement par le candidat**, sur le site maformation.fff.fr, grâce au bouton ci-dessous :

[Maformation.fff.fr](http://maformation.fff.fr)

En complément, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté met à votre disposition un document en ligne détaillé avec les nouvelles procédures d'inscription aux formations :

[Procédures d'inscription](#)

Pour tout renseignement, merci de prendre contact auprès de :



Anissa GITTON

Assistante Administrative IR2F & Service aux clubs

03.73.63.01.65 - agitton@bfc.fff.fr

LES BONS DE FORMATION

Pour toutes ces formations FIA, des bons de formations sont à disposition des stagiaires pour les aider dans le financement :

- Limite de 2 bons de formation de 15€ par formation pour les Arbitres féminins et masculins sur les Formations Initiales en Arbitrage (FIA) et les Formations Initiales en Arbitrage Futsal (FIA Futsal)

Le montant du bon sera déduit du coût de votre formation par l'IR2F sous condition d'être présent à ladite formation.

AIDES FINANCIERES POTENTIELLES



"L'association c'est l'apprentissage de la vie sociale ... C'est faire sur un petit espace, dans un petit domaine, l'image réduite, visible pour quelques-uns de ce que doit être la grande société humaine."

Léon Bourgeois

Aides Fédérales

BOURSE FORMATION

L'objectif du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) Formation est de développer les compétences de l'ensemble des acteurs du football. Pour ce faire, la Fédération souhaite les accompagner en cofinçant la formation des éducateurs, des dirigeants bénévoles ainsi que des permanents de clubs.

Les formations éligibles à la Bourse Formation

Les formations concernées par la bourse formation sont les suivantes :

- Formations d'éducateurs dispensées par les ligues et l'IFF à destination des licenciés des clubs amateurs (Diplômes Fédéraux, BMF, BEF, DESJEPS, Formation Continue et certificats de spécialité)

Le BEFF et le BEPF ne sont pas éligibles.

Pour en savoir plus sur ces formations, se rendre sur le site maformation.fff.fr.

Afin de pouvoir présenter une demande de cofinancement, le porteur de projet doit être :

- Soit un licencié de la FFF
- Soit un club amateur affilié à la FFF

Les clubs souhaitant effectuer une demande devront justifier d'une démarche de labellisation en cours (réalisation d'un autodiagnostic au minimum).

Un seul dossier peut être présenté par formation.

La demande doit être formulée pour une action de formation qui aura lieu au cours de la même saison. Aucune demande pour une action organisée lors d'une saison précédente ne pourra être étudiée.

Pour certains profils de stagiaire, l'aide est accordée sous réserve que le demandeur ait sollicité en parallèle le financement d'une partie du coût de la formation auprès d'un organisme extérieur (Pôle Emploi pour les demandeurs d'emplois, OPCO pour les salariés des clubs (ex : AFDAS), ...)

Pour les formations continues d'éducateurs de Niveau 6, les stagiaires devront faire parvenir leur dossier avant le début de leur formation. Tout dossier arrivant au-delà de cette date ne sera pas étudié.

ATTENTION : Les clubs à statut professionnel ainsi que les licenciés de ces clubs, ne sont pas éligibles à la bourse formation du FAFA.

Réaliser une demande de bourse FAFA Formation :

➤ Page FAFA Formation

Se rendre sur la page « Le Fonds d'Aide au Football Amateur » du site « maformation » pour découvrir le fonctionnement de la Bourse Formation.

- Accès à la demande FAFA dématérialisée en fonction du porteur de projet. Le porteur de projet est l'entité qui finance la formation (le club ou le stagiaire)

Cliquer sur le bouton qui vous convient, en fonction du porteur de projet :

- « Demande de Bourse FAFA - Porteur de projet stagiaire »
- Ou « Demande de Bourse FAFA - Porteur de projet club »

Afin de pouvoir présenter une demande de cofinancement, le porteur de projet doit être soit un licencié de la FFF, soit un club amateur affilié à la FFF. Un seul dossier peut être présenté par formation.

Les formations peuvent être co-financées par le FAFA à hauteur de 35 à 80% du reste à charge du porteur de projet en fonction des critères en vigueur. Pour certains profils de stagiaire comme les demandeurs d'emploi ou les salarié(e)s de clubs de football, une demande de co-financement extérieur doit être effectuée en parallèle auprès des organismes financeurs compétents.

Vous pouvez réaliser une demande de Bourse Formation 2023-2024 ci-dessous. Pour cela n'hésitez pas à consulter notre [Guide](#) qui vous aidera dans votre démarche en fonction de votre situation :

Demande de bourse FAFA - porteur de projet stagiaire

Demande de bourse FAFA - porteur de projet club



Actions de formation	Dates butoirs
Diplômes fédéraux	31 octobre 2023
BMF et BEF	31 octobre 2023
DESJEPS, BEF SHN, BMF Futsal	31 octobre 2023
CEPPF, CEGB, CFP, CEAD, CEFF	31 octobre 2023
Formation Continue de Niveau 6	10 jours avant le début de la formation
BMF & BEF Outre-Mer	31 décembre 2023 – si formation sur saison sportive 31 mars 2024 – si formation année civile
VAE Partie 2	15 février 2024
Justificatifs frais annexes	15 juillet 2024

PRISE EN CHARGE FAFA FORMATION TFP ET DF :

Evolution des % d'aide sur le reste à charge (35% pour le parcours professionnel et 80% pour le parcours bénévole).

Aides Fédérales

BONS DE FORMATION

La FFF a décidé, au titre de la saison 2023-2024, de simplifier la procédure de l'aide modulaire en dématérialisant les bons formations éducateurs, arbitres et dirigeants dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur. Vous trouverez ci-dessous le dispositif applicable depuis le 1er août 2023.

Une déduction automatique de 15 € par stagiaire et par module de formation suivi sera appliquée, dans la limite des enveloppes attribuées à cet effet à chaque Ligue régionale.

ANNEXE 1 - FORMATIONS ELIGIBLES **AUX BONS DE FORMATION DEMATERIALISES À 15 €**

INTITULE DES FORMATIONS		NOMBRE DE BONS PAR FORMATION
EDUCATEURS	Attestations Fédérales	1
	Certificats Fédéraux Initiateurs éligibles : <ul style="list-style-type: none">- U10-U13- U6-U9- Projet Club- Futsal	2
ARBITRES	Formation Initiale d'Arbitre (FIA)	2
	Formation Initiale d'Arbitre Futsal (FIA Futsal)	
	Formation Initiale d'Arbitre Assistant (FIA)	1
DIRIGEANTS	Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants (PFFD)	1

Le montant du bon sera déduit du coût de votre formation par l'IR2F de la Ligue sous condition d'être présent à ladite formation. Aucun remboursement ne sera effectué lorsque le tarif du module sera inférieur au montant du bon

Organismes d'aide

OPCO : OPERATEUR DE COMPETENCES

La mission première des OPCO est d'offrir un appui technique aux branches professionnelles pour établir la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) et doivent les accompagner dans leur mission de certification professionnelle.

Gérés par les partenaires sociaux, les OPCO ont surtout vocation à assurer, en remplacement des OPCA, le financement des contrats en alternance (apprentissage ou professionnalisation) selon les niveaux de prise en charge définis par les branches professionnelles. En revanche, les OPCO perdent la charge de collecter les cotisations dédiées à la formation traditionnellement assurée par les OPCA et qui sera désormais collecter directement par l'Urssaf, déjà en charge des cotisations sociales.

OPCO dédié à la branche sport : **AFDAS**

Contact régional : Bureau de Dijon - Maison des Entreprises - 6 allée André Bourland - 21000 DIJON - 03 80 77 85 90

Afdas.

Organismes d'aide

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Le Compte personnel de formation (CPF) permet à toute personne active, dès son entrée sur le marché du travail et jusqu'à la date à laquelle elle fait valoir l'ensemble de ses droits à la retraite, d'acquérir des droits à la formation, mobilisables tout au long de sa vie professionnelle. L'ambition du CPF est ainsi de contribuer, à l'initiative de la personne elle-même, au maintien de l'employabilité et à la sécurisation du parcours professionnel.

Le CPF s'adresse à toute personne en activité de plus de 16 ans. Ce compte individuel a cours tout au long de la vie professionnelle. Il n'est pas attaché au contrat de travail. Il est ouvert :

- aux salariés du secteur privé et du secteur agricole, dès 16 ans,
- aux personnes en recherche d'emploi (inscrits ou non à Pôle emploi) ou Contrat de sécurisation professionnelle.



Pour une activité salariée à temps plein, le compte personnel de formation est crédité de 24h par an jusqu'à l'acquisition de 120 heures, puis de 12h par an jusqu'à l'atteinte d'un plafond de 150 heures. Pour une activité à temps partiel, le calcul est réalisé au prorata des heures travaillées.

L'action de formation doit être éligible aux listes CPF et le dossier doit être déposé au moins 2 mois avant le début de la formation.

Modalités financières :

- Action de formation \leq à 70h : plafond de 40 € HT / h
- Action de formation $>$ à 70h : plafond de 25 € HT / h

Plus de renseignements sur www.moncompteformation.gouv.fr

Organismes d'aide

POLE EMPLOI

Si vous êtes demandeur d'emploi, consultez votre conseiller Pôle Emploi avant d'entamer toutes les démarches et pour valider votre dossier de formation.

Le conseiller vérifiera avec vous votre situation par rapport à votre rémunération durant le stage et les possibilités de prise en charge ainsi que les conditions administratives liées à la formation.

Selon la formation visée et votre situation personnelle, votre contribution au financement de votre formation sera différente. Il est donc important pour vous de faire le point sur ce que vous percevrez pendant la formation et sur les coûts qui resteront à votre charge.

À savoir : si vous suivez une formation dans le cadre d'un contrat de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation), vous avez un statut de salarié et le coût de la formation est pris en charge par votre employeur.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le portail de l'alternance : www.contrats-alternance.gouv.fr





INSTITUT RÉGIONAL
DE FORMATION DU FOOTBALL
DE LA LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Ligue Bourgogne-Franche-Comté - IR2F

L'Astragale

15 rue Ernest Champeaux

21000 Dijon

Téléphone : 09.70.80.93.27
